Compiègne (60) : lors des heurts commis en marge du mouvement lycéen, des mineurs interpellés sont des collégiens âgés de 12 à 14 ans. Mobilisés par des appels sur Snapchat, ils ont succombé à la tentation de faire comme les grands

03/10/2026 à 10h55



La procureure de la République de Compiègne (Oise), Caroline Gaziot, a reçu de nombreux mineurs interpellés lors des heurts et des dégradations commis en marge du mouvement lycéen. Certains sont en fait des collégiens âgés de 12 à 14 ans. Contrôle judiciaire et couvre-feu figurent parmi les mesures prononcées à leur encontre.

Le parquet de Compiègne leur a reproché une participation active dans des groupes armés, des outrages aux forces de l’ordre ou de la dégradation de mobiliers urbains. Avec une

circonstance aggravante, que ces méfaits se soient passés à proximité d'un établissement scolaire. […]

« *Ça a beaucoup circulé sur le réseau social Snapchat et certains se sont retrouvés agrégés de cette façon* », reprend la procureure. Ils ont vu l'appel à la mobilisation sur les différents groupes et ont succombé à la tentation de faire comme les grands. […]

Une des voisines du Tacos School, un restaurant situé près de Mireille-Grenet et saccagé jeudi, au Carré de la Victoire, à Compiègne, n'avait pas tort quand elle disait au patron : « *Mohamed, ce sont des gamins, des collégiens qui ont fait le coup. Ils avaient 12 ou 13 ans. Et venaient de Verberie*. »

Le Parisien